

Le 5/08/2010

Service des forêts, de la faune et de la nature
Chemin de la Vulliette 4, Le Chalet-à-Gobet
1014 Lausanne

Consultation sur la révision de la loi forestière vaudoise

Madame, Monsieur,

Le parti vert'libéral a pris connaissance avec intérêt de l'avant-projet de loi forestière vaudoise. Il était intéressant de reprendre cette loi en profondeur suite à toutes les discussions qui ont eu lieu depuis l'année 2000. Elle a le mérite de reprendre les différents programmes de politiques forestières rédigés durant cette période et ainsi de mettre les choses à plat et permettre de travailler sereinement durant les prochaines années. Elle a également le mérite d'accorder une large part à la protection de l'environnement, ce qui est nécessaire si l'on veut pouvoir jouir de manière durable des avantages que nous procurent nos forêts. Dans l'ensemble, cet avant-projet nous semble bon et nous gagnons en clarté.

Nous nous posons toutefois des questions sur la faible part accordée à l'exploitation économique de nos forêts. Nous constatons que la mise en valeur de la production de bois issu de nos forêts est peu abordée. Un seul article (l'article 81) fait mention de ce produit naturel qui devrait être nettement mieux défendu. Nous nous demandons notamment pourquoi on ne reprend pas les propositions de la réponse au postulat Baumann et une partie des mesures proposées dans ce dossier.

De manière générale, il est dommage de ne pas avoir saisi cette occasion pour:

- créer les conditions cadres pour que le bois soit valorisé en suisse et non à l'étranger et pour permettre le développement de l'industrie de 1^e et de 2^e transformation
- créer un marché pour le bon entretien des forêts (eau potable, biodiversité, accès touristique).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués. Pour le parti vert'libéral vaudois,

Benjamin Leroy-Beaulieu
Secrétaire général